DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 35

LE CANADA

JEUDI, 12 FÉVRIER 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 Payable à la fin du semestre.....2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
				25	
Est.—Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	5 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., viâ Ogdensburg	10 00	1 00	5 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc.	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc.	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
				P.M.	
Hull	6 00	....	5 00	2 00	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Baie de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, viâ N. Y., les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, viâ Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les POGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES

POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON,
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express.
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

LE et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boîte 68.

Contrat des Malles.

DES soumissions adressées au ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 février 1880, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat proposé, six fois par semaine, aller et retour, entre Templeton et la station du chemin de fer de la Pointe Gatineau, à partir du 1er avril prochain.

Les malles devront être transportées à pied, à cheval, ou dans un véhicule convenable, par la route ordinaire.

Les malles devront quitter le bureau de poste de Templeton tous les jours, les dimanches exceptés, à 1 h. p.m., à temps pour opérer jonction à la Pointe Gatineau avec le train de la malle allant à l'ouest. Les malles prises au chemin de fer devront être apportées sans délai à Templeton.

On peut voir au bureau de poste de Templeton et au bureau du soussigné, des avis imprimés contenant plus de détails sur les conditions du contrat proposé et se procurer des blancs de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur, B. P

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Ottawa, 21 janvier 1880.

Jos. SENECAL

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL,
No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....$10
36 " 12

SEULEMENT

CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATISSE DE JOHN THOMPSON.

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie

CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre,

IMPRIMERIE.

O. V. GREEND,

Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
104, 106 et 108 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB-

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMÉNAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,

585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT

DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE

DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,

CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown,	John Eastwood,
J. M Lottridge,	Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas,	James Sampson,

Alexander Duncan

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilége de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.

On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

Cadeaux de Noël

ET DU

JOUR de L'AN.

CHEZ

CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

On trouvera : Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelets, services de toilette, Lampes, Carafes, verres à vin, etc., etc.

Ottawa, 17 décembre 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hunton.)

94 et 96, RUE SPARKS,

EUG. DUPUIS.

Ottawa, 26 Déc. 1878

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

FEUILLETON

14

Anna Dien-le-Vent

RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR

AUGUSTE SNIEDERS.

(*Suite*)

Un long murmure d'admiration se fit entendre parmi les auditeurs. Les partisans de l'Espagne se mordaient les lèvres jusqu'au sang et dans leurs yeux étincelants se lisaient la haine et la colère.

—Et vous vous extasiez devant ce coup de hasard—le hasard ou n'importe quoi,—monsieur de Vertigneul! dit don Garcia d'un ton passablement provoquant et avec une rage concentrée.

—Je n'ai jamais dit cela. Je crois,—ces messieurs ne me démentiront pas,—n'avoir pas encore exprimé mon opinion sur les prétendus pirates. Je n'ai fait que compléter ce que ne m'avait pas dit le lecteur et ce que lui et les journaux ignoraient. Mais si je m'abstiens de dire ce que je pense de ce corsaire, je puis bien, me semble-t-il, vous apprendre que la cour de Madrid et même Sa Majesté Louis XIV ont ouvertement donné des preuves de leur estime pour lui. Le roi envoya à cet....

—Assassin! cria une voix

—Comme vous voudrez : à cet assassin, de plus autorisés que vous lui donnent un autre nom et un autre titre ; mais enfin le roi lui envoya le brevet de major et l'investit d'un commandement important.

—Cela ne prouve pas en faveur du roi! fit un des assistants.

—Pas plus que cela ne prouve en faveur de la cour de Madrid de lui offrir une place d'amiral, répondit un autre interrupteur.

—Possible, messieurs, possible, ajouta le comte, mais ces rois auront eu de puissants motifs à faire valoir et, soit dit sans vouloir vous offenser, il y aura toujours un public nombreux pour partager l'opinion royale et non la vôtre!

L'ironie était mordante ; elle piqua au vif don Garcia.

—Je dis que c'est une infamie ! ajouta-t-il, rouge de colère.

—Dites cela à Madrid et à Paris, répliqua de Vertigneul avec un calme parfait.

—Ce bandit, continua le capitaine, sans prendre attention aux dernières paroles du comte, a plus de crimes et d'atrocités sur la tête. Il n'y a pas longtemps, les dépêches nous l'ont appris, il tua traiteusement un de ses compagnons.

—Je ne veux pas disculper Lorenzillo ; il pense peut-être qu'il est libre de conduire la guerre comme il l'entend et que, comme corsaire, il peut faire ce que les rois se permettent à l'occasion. Ce ne sont pas là nos affaires. Mais vous parliez d'un assassinat? Faites-vous allusion à celui de Van Hoorn, l'Ostendais?

—Oui, ce crime avec bien d'autres lui pèse sur la conscience!

—J'en sais quelque chose!

—Comment, vous, le comte de Vertigneul? s'écria-t-on de trois ou quatre côtés différents en resserrant le cercle autour des deux adversaires.

—Mais oui! je vous ai déjà dit, messieurs, que, pendant mon voyage aux Antilles, j'avais été pris les soi-disant pirates et que j'ai séjourné pendant quelque temps parmi eux.

—Et vous connaissez Lorenzillio?

—Sans aucun doute. Il y a beaucoup à redire sur lui, cela est incontestable, mais je dois avouer qu'on l'accuse de bien des crimes dont il est innocent. Quand il se bat valeureusement, décidé à vaincre ou à mourir,—c'est là ce qui effraie ses ennemis,—quand il punit sommairement et sans pitié, il ne commet point les lachétés qu'on lui impute!

Ces paroles produisirent une impression favorable. Le héros dont on parlait gagna dans l'estime d'une partie des assistants.

On demanda des nouvelles des pirates, d'Hispaniola et de leurs merveilleuses *prouesses* ; on désira vivement connaitre de près le fameux corsaire ; on voulut savoir comment il vivait sur terre, comment il agissait sur mer.

D'après une description de Lorenzillo que l'on avait reçue de l'autre côté des mers, le corsaire était un géant de six pieds, à la face diabolique, à la barbe inculte, à la chevelure longue d'une aune. Il portait habituellement une chemise rouge teinte dans le sang humain!

—Oh! non, messieurs! ce portrait n'est pas ressemblant du tout, dit de Vertigneul riant ; Lorenzillo est un homme comme vous et moi ; il n'a pas l'aspect diabolique, on le prendrait plutôt pour une femme que pour un homme. Quant à ses vêtements.... Mais, continua-t-il ironiquement je ne veux pas, comme on l'a dit ici, exciter les passions

—C'est une plaisanterie!

—Non! non!

—Allons donc! Continuez!

—Non, mais je veux cependant ajouter quelques mots sur la mort de Van Hoorn dont j'ai parlé tout à l'heure. Van Hoorn était un brave et courageux marin, la terreur de l'ennemi, mais, que d'insouciance à côté de ces qualités! Après s'être battu comme un lion, il aimait à s'adonner aux plaisirs les plus insensés et professait un mépris cynique de tous les dangers.

—A Vera-Cruz, on a fait autre chose que de s'amuser, interrompit sarcastiquement don Garcia, on y a pillé, tué, incendié!

De Vertigneul semblait bien décidé à ne pas entrer dans le détail intime de ces diaboliques parties qu'il ne pouvait du reste justifier, à moins qu'il ne séparât la conduite de flibustiers de celle de leurs chefs. Mais cette subtilité aurait été peu chevaleresque, et le boucanier se piquait d'avoir des procédés de gentilhomme.

Le comte se taisait donc comme s'il ne voulait juger en rien les paroles du capitaine.

—Pendant que les vainqueurs, continua-t-il, et parmi eux Van Hoorn, se livraient à la débauche la plus effrénée, à l'orgie et au jeu, on vit s'approcher une flotte de quatorze voiles. Les boucaniers durent lever l'ancre, et Lorenzillo voulut déposer à terre 1,500 prisonniers. Van Hoorn, au contraire, ne voulait pas lâcher ce butin. Lorenzillo avait cependant raison, car les vivres manquaient. Une dispute s'éleva sur ce point entre les deux chefs. La discusson s'envenima bientôt au point que les sabres sortirent du fourreau.

—Un duel!

—Un duel, oui, messieurs. Dans cette rencontre, Lorenzillo entailla d'un coup de sabre le bras de son adversaire. Il s'en fallut de peu que les corsaires ne commençassent entre eux un combat tout aussi meurtrier. Ce ne fut qu'à la présence d'esprit de Lorenzillo que les vainqueurs durent de n'aller point sécher comme de la viande de buffle aux vergues d'un voilier. On n'échappa qu'à grande peine à la flotte.

—C'est bien dommage qu'on n'ait pas donné une nouvelle édition de la légende des coques de noix! ricana don Garcia. Que ne sait-on faire craquer ces vaisseaux comme des amendes.

Le comte n'écoutait pas ; il continua imperturbablement son récit :

—Etait-ce la faute de Lorenzillo si Van Hoorn, sous ce climat brûlant, ne se préoccupa point de sa blessure, s'il continua à se fâcher à bord, à boire, à se moquer cyniquement de ses souffrances? Finalement, la gangrène se mit dans la plaie et il mourut victime de sa propre négligence.

Un murmure approbateur se fit entendre dans le café.

Le corsaire avait trouvé un avocat d'une incontestable habileté ; mais il n'était pas encore acquitté par les assistants, pas même quand Vertigneul dit en riant :

—Si l'un de vous, messieurs, devait jamais avoir le bonheur ou malheur de tomber entre les mains de Lorenzillo, il serait, j'en ai la conviction, parfaitement reçu. Qui sait si ceux-là mêmes qui lui jettent la pierre aujourd'hui, n'en seraient pas flattés tout autant que s'ils étaient reçus à la cour de Madrid ou de Paris?

(*A suivre.*)